Saint-Flour COMMUNAUTÉ

Plan de secteur Pôle urbain

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

3.1.4b

PLAN DES RISQUES ET CONTRAINTES

Andelat - Planche Sud

Juillet 2024

Echelle 1:4 750

PRESCRIPTION : Délibérations du Conseil Communautaire du 17/12/2015 et du 08/10/2018

ARRET : Délibérations du Conseil Communautaire du 15/05/2023 et du 20/11/2023

APPROBATION : Délibération du Conseil Communautaire du 08/07/2024

CAMPUS DEVELOPPEMENT
Centre d'affaire NIKE entrée n°3
17 route du Condor
63063 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 41 73 44
Mail : contactcampus@campus63.fr

ECTARE
CABINET ECTARE
Agence ECTARE Centre-Ouest
2 allée Jean Antoine Chaptal
CS 52 868 | 45 168 OLIVET CEDEX
Tél. : 02 51 36 87 60

LÉGENDE

- Contours communaux
- Zonage réglementaire du PLUi

Plan de Prévention des Risques Inondation du bassin versant de l'Ander

- Risque fort
- Risque moyen
- Champ d'expansion des crues

Plan de Prévention des Risques Mouvement de terrain de la commune de Saint-Flour

- Risque fort chute de blocs
- Risque fort glissement de terrain/érosion de berge
- Risque fort tout type de mouvements
- Risque moyen tout type de mouvements
- Risque faible tout type de mouvements

Zonage de présomption d'instabilité du terrain du bourg d'Andelat

- Présomption d'instabilité élevée
- Présomption d'instabilité moyen
- Présomption d'instabilité faible

0 200 400 m